

et que des mesures appropriées seront prises pour empêcher une telle aberration. (p. 49)

... Le défi extraordinaire qui se pose désormais, en une période où l'échiquier politique mondial bouge à un rythme vertigineux et où les ressources budgétaires se font rares, consiste à prendre des décisions qui donneront aux stratèges de la Défense canadienne et au personnel de nos forces armées des orientations raisonnablement claires et stables et des garanties crédibles qu'ils disposeront de l'équipement nécessaire pour bien remplir les tâches qui leur sont confiées. Pour relever ce défi, il n'y a désormais plus d'autre solution que de tenir un débat public en profondeur, ce qui est un processus rare dans le domaine de la défense. (p. 26)

Il va sans dire que ces thèmes sont demeurés au centre des travaux internes, donnés à contrat ou conjoints depuis l'année et demie qui s'est écoulée; des analyses et des propositions plus détaillées sont actuellement en voie d'élaboration.

Cette année, la déclaration annuelle avait comme titre *L'ordre mondial : deux poids, deux mesures ?* et a été publié en décembre 1990. Rédigée lorsque la crise du golfe Persique battait son plein, cette publication traite plus en profondeur du besoin de nouveaux régimes visant à assurer un nouvel ordre mondial, ainsi que des nouvelles occasions qui s'offrent à la communauté internationale de prendre des mesures innovatrices, la Guerre froide étant maintenant une chose du passé.

Les changements dramatiques qui sont survenus dans le milieu international de la paix et de la sécurité ont également transparu dans les activités de différents groupes à travers le Canada financées par l'Institut au moyen du Fonds pour les concours «Paix et Sécurité» et autres programmes d'octroi de contributions après demande. Des changements marqués sont survenus aussi bien dans les sujets de recherche et de discussion publique proposés que dans la nature des groupes et établissements faisant appel à ces programmes. Depuis 1985, 580 subventions ont été accordées dans le cadre de projets de recherche et de débat public.

Ceux-ci ont abouti, entre autres, à 164 conférences, vingt-sept livres et quatre-vingt-seize articles, ainsi qu'à des contributions à vingt-neuf publications périodiques. Au cours des trois dernières années, 56 p. 100 des demandes dans le domaine de la recherche et 36 p. 100 de celles dans le secteur des débats publics ont été présentées par de nouveaux candidats.

Les programmes de l'Institut visent, en premier lieu, à assurer un soutien aux groupes s'intéressant aux questions liées à la paix et à la sécurité et à collaborer avec eux. Les membres nommés au Conseil d'administration sont proposés par ces groupes, et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures fait un choix parmi les candidatures après consultation des dirigeants des partis de l'Opposition. Au moment de la planification et de la mise en oeuvre des programmes, l'Institut tient compte des mesures prises par de nombreux groupes et personnes, encourage d'autres organismes et particuliers à oeuvrer dans les divers domaines et fournit des services de base à l'ensemble des intéressés, outre que de s'acquitter de ses propres responsabilités fondamentales en matière de recherche, de formulation d'énoncés de principe et d'information et de discussion publique.

Cette année, après trois ans de budgets inchangés, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat d'environ 14 p. 100 sous l'effet de l'inflation, le Conseil d'administration de l'Institut a entrepris une évaluation détaillée de l'ensemble de ses programmes, dans l'intention de mettre à jour son plan à moyen terme (adopté il y a deux ans) en fonction des besoins actuels et des prévisions financières. Une partie de cette évaluation consistait à examiner la nature des rapports avec les différents groupes intéressés, pour chacun des aspects du mandat. Une analyse des dépenses de ce point de vue révèle qu'au cours des trois dernières années, à peu près 40 p. 100 des crédits versés à l'Institut par le Parlement ont servi au financement extérieur direct d'activités menées par des organismes et des particuliers dans les régions; un autre 13 p. 100 ont été utilisés pour aider l'Institut à jouer le rôle de catalyseur et à éten-

dre ses services, entre autres, par la tenue de conférences et la mise sur pied de programmes dans les écoles; 27 p. 100 ont été dépensés aux fins de prestation d'autres services à la collectivité; et, enfin, les publications spécialisées et les activités de recherche représentaient 9 p. 100 et 11 p. 100 des dépenses, respectivement. (Voir l'annexe K pour de plus amples renseignements.)

Les activités menées conjointement sont plus complexes que celles exécutées par un seul établissement, et comportent des frais additionnels. La diversité des projets conjoints prévus dans la Loi votée par le Parlement et planifiés et mis en oeuvre jusqu'à ce jour font qu'il a été difficile jusqu'à présent de réaliser certaines des «économies d'échelle» qui auraient été possibles si les programmes étaient davantage concentrés. On révisé actuellement ce compromis, tout en reconnaissant qu'une décentralisation des mesures, des activités et de la communication peut en soi comporter des avantages, du fait qu'elle accroît la capacité nationale d'acquérir des connaissances et d'améliorer la compréhension. Lorsqu'il a créé l'Institut, le Parlement n'avait nullement l'intention de mettre sur pied un autre centre travaillant en vase clos au Canada, mais plutôt de renforcer et de mettre à profit les ressources réparties entre les universités, les organismes non-gouvernementaux et autres établissements partout au pays.

Le présent rapport, examinant séparément les principaux aspects des activités de l'Institut, illustre les nombreuses stratégies permanentes et innovatrices mises en oeuvre par ce dernier pour accroître les capacités nationales durant cette période de grands bouleversements mondiaux que nous vivons actuellement et qui est fort stimulante pour un organisme comme le nôtre.

Le Directeur général,
BERNARD WOOD